



Entrer en résistance pour donner corps et cœur
à notre indignation

Les migrants, un débat qui relève de l'engagement des Etats.

27 décembre 2017

Difficile pour le monde associatif de parvenir à trouver une position juste. L'hébergement des demandeurs d'asile est une protection nécessaire, mais il doit être accompagné d'une dynamique pour ne pas laisser des espoirs vains, destructeurs de la personne.

La distinction entre réfugiés et migrants demande à être plus rapidement établie qu'elle ne l'est.

L'accueil doit être inconditionnel pour ceux qui fuient leur pays en raison de la haine dont ils sont victimes. Le péril signe l'exil. Le réfugié a besoin d'un refuge, d'un toit, de soins, d'un prendre-soin, notamment d'une aide psychologique.

Il n'est pas tolérable que des mineurs réfugiés soient confrontés à la rue avec tous les risques qu'elle entraîne. Quel sacrilège que de ne point protéger les enfants, d'où qu'ils viennent !

Reconnaissons que les demandeurs d'asile ne migrent pas par facilité. Les désastreuses conditions économiques auxquelles ils sont confrontés les conduisent souvent à se mettre en quête d'un mieux vivre.

Terre d'asile, notre pays doit le demeurer pour ne point consentir à des situations de sombre mémoire. L'hospitalité, un partage bienveillant, ne saurait être altérée par des conditions de vie déshumanisantes.

Ces hommes et ces femmes exilés, en recherche d'un statut, représentent les forces vives de leur pays. Aussi, veillons à ne pas les mépriser, non plus que leurs Etats, pour les considérer comme incapables de progresser. Quelle arrogance et quelle injustice !

L'hospitalité ne peut pas être une bulle qui enferme mais le fer de lance d'une solidarité à hauteur du drame humanitaire.

Deux propositions :

- Offrir une formation à ces forces vives pour qu'elles puissent s'en retourner dans leur pays, aux fins de contribuer à le construire ou le reconstruire. Les formations en entreprises susciteraient des partenariats ouvrant des perspectives créatrices.
- Apporter une contribution financière pour rompre les déséquilibres entre pays pauvres et pays riches. L'argent ne manque pas ! Les capitaux flottants sur les marchés financiers représentent 180 Mds €. Ne serait-il pas temps, au lieu de laisser des corps flotter dans des mers devenues des 'cimetières marins', de flécher cet argent pour atténuer ces fractures abyssales, cause de nombreux déplacements migratoires.

Est-ce utopique d'imaginer cette mobilisation de femmes et d'hommes en quête d'un avenir, en les accompagnant au sein de leurs Etats sur des projets dont le financement n'est pas à chercher pour être déjà là, à un niveau considérable.

La décision relève d'un engagement politique de l'Europe. Abimée par trop de pratiques la réduisant à un marché, elle trouverait un souffle pour sortir d'une crise morale qui n'est pas non plus étrangère à l'accusation de ses membres pour se libérer de leurs erreurs et de leurs peurs.

Le droit d'asile doit être mis en œuvre comme l'élan d'une formidable solidarité pour vivre un approvisionnement que le livre du Petit Prince définit si bien comme des liens à créer dont nous sommes à jamais responsables.

A jamais responsable, répète le Petit Prince ; n'y aurait-il pas ici un chemin.

Bernard DEVERT

Décembre 2017